



Schweizerische
Interpretenstiftung



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2023



Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2023
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

Avant-propos de la présidente

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Au cours de l'année écoulée, la Fondation suisse pour les artistes interprètes a pu soutenir de diverses manières les artistes interprètes dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre.

Après les années Corona, nous nous sommes tournés à la fois vers le passé et l'avenir et avons examiné en profondeur notre travail dans le cadre d'un processus stratégique, ceci afin de nous préparer à de nouveaux développements et défis. Avec notre nouvelle mission, nous avons jeté les bases des futures activités de la fondation. La Fondation suisse des interprètes SIS continue de promouvoir le développement artistique, la diffusion et la sécurité sociale des artistes de la scène musicale et du spectacle en Suisse et au Liechtenstein. En tant que fondation à portée nationale, nous nous engageons en faveur d'un paysage culturel diversifié, nous tenons compte des besoins d'une Suisse pluraliste et comblons les lacunes du système d'encouragement culturel. La SIS crée un espace pour le travail artistique, elle s'engage de manière proactive pour des conditions cadres durables et offre un soutien facile d'accès dans les domaines de la culture, de la santé et du social. À travers des partenariats de soutien choisis, des mesures liées à des projets et des initiatives, la fondation vise à atteindre un équilibre tout en accordant de l'importance à une organisation transparente et durable.

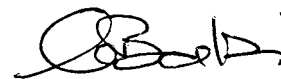
Nous avons procédé à un certain nombre d'ajustements au cours de la dernière année, notamment au niveau de l'organisation. Avec notre directrice générale Yvonne Dünki à nos côtés, nous abordons l'année 2024 pleins d'enthousiasme et bénéficierons, en outre, à l'avenir d'un soutien technique supplémentaire de la part d'un spécialiste du financement. Les bases organisationnelles sont ainsi jetées pour développer davantage la fondation au cours de l'année à venir.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas seulement été une année de nouveau départ, elle a aussi été synonyme d'adieu. Arrivé aux termes de son mandat, dont la durée est limitée à dix ans, notre vice-président de longue date, Mischa Greull, a quitté le Conseil de

fondation. Nous lui sommes reconnaissants pour le précieux travail qu'il a fourni pour la fondation et le grand engagement dont il a fait preuve toutes ces années. Il nous manquera. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier toutes celles et ceux qui sont impliqués dans et autour de la SIS pour leur engagement – les ambassadrices et ambassadeurs de notre plateforme de prévoyance #êtreounepasêtre, nos expert-es, les membres du secrétariat et de notre Conseil de fondation.

Nous sommes impatients de poursuivre notre travail dans les domaines de la culture, du social et de la santé, d'examiner ces sujets et d'échanger avec vous au cours de l'année à venir.

Cordialement



Anna Balbi



Comptes annuels 2023

Les finances de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS présentent des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des « groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel » de la société de gestion Swissperform (SWP). Les recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la « dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine audiovisuel 2017 », que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

Recettes	CHF
Retenus à des fins culturelles et sociales SWP du groupe phonographique	1'183'287.07
Retenus à des fins culturelles et sociales SWP du groupe audiovisuel	172'072.65
Dissolution de provisions SWP du groupe interprètes domaine phonographique	0.00
Dissolution de provisions SWP du groupe interprètes de l'audiovisuel	0.00
Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique	4'961.82
Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel	27'112.08
Dissolution de provisions SIG répartition groupe musique sur supports audiovisuels	23'926.10
Autre produit	22'187.82
Produit projet #êtreounepasêtre	11'761.24
Résultat financier*	47'288.81
Total recettes	1'492'597.59
Dépenses	CHF
Culture	1'383'240.20
Social	156'672.54
Santé	57'087.30
Administration**	54'633.95
Total dépenses	1'651'633.99
Profits / Pertes	-159'036.40

* Le résultat financier provient du prêt de CHF 3,8 millions de la SIG garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. Les revenus d'intérêts sont entièrement reversés à la fondation. Les charges financières résultent des frais bancaires.

** Les frais d'administration sont réduits de CHF 250'000 grâce à la dissolution des provisions pour « administration ».

Les comptes annuels 2023 ont été révisés en avril 2024 par la société Controva AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des expertes et experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués. Le montant maximum par demande est de CHF 5'000 par dossier. Les expertes et experts reçoivent un forfait de CHF 26,50 par dossier traité. En outre, la SIS verse une part volontaire de prévoyance sociale à hauteur de 6%.

Un total de 1'645 demandes a été enregistré en 2023 (contre 1'435 en 2022), ce qui représente un record absolu. Parmi elles, 707 (contre 828 en 2022) ont été évaluées positivement et 931 (contre 606 en 2022) ont reçu une réponse négative. 7 demandes ont été retirées (il y en a eu 1 en 2022). Depuis 2018, le nombre de demandes a augmenté de plus de 30%.

Durant l'exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture :

Demandes	2023			2022		
	Demandes acceptées	Montants alloués (CHF)	Budget 2023 Report 2022	Demandes acceptées	Montants alloués (CHF)	Budget 2022 Report 2021
Classique	174	297'650	340'000 -61'336	240	415'300	310'000 + 39'964
Rock/Pop	89	128'500	120'000 +11'216	96	185'700	130'000 + 60'416
Jazz	111	161'200	140'000 -6'134	120	218'150	130'000 + 78'516
Danse	71	126'100	130'000 -4'383	76	157'300	150'000 + 917
Théâtre	143	307'000	310'000 -150	160	355'000	300'000 + 49'850
Comédie musicale	9	13'200	5'000 +4'000	9	14'500	10'000 + 8'500
Musique folklorique	29	68'300	70'000 +18'600	31	106'500	60'000 + 62'100
Catégories multiples	45	106'800	80'000 +7'666	56	141'800	110'000 + 39'466
Promotion réseautage	5	50'000	0 +123'000	4	38'000	0 +161'000
Structure	3	160'000	110'000 +65'000	2	140'000	200'000 -5'000
Total	679	1'418'750	1'462'479	794	1'772'250	1'905'729

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2023 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état au 31.12.2023) :

Projets non bouclés/non payés	2022	CHF 211'500
Projets non bouclés/non payés	2023	CHF 749'100

Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 5'000 par le Conseil de fondation :

Structure	CHF
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2023	80'000.00
SSUDK Fondation pour la reconversion 2023	50'000.00
Helvetiarockt, contribution d'exploitation 2023	30'000.00

Promotion du réseautage	CHF
tProfessions du spectacle Suisse : révision des cachets indicatifs	15'000.00
Swiss Jazz Days 2023	10'000.00
M4Music Conference	10'000.00
Bourse Suisse aux Spectacles	10'000.00
YOUNG STAGE: ateliers	5'000.00



Santé

La demande pour le projet « Protection auditive pour les musiciennes et musiciens amateurs » reste élevée en 2023. Au total, en 2023, 938 protections auditives ont été cofinancées, soit 60 de plus que l'année précédente. L'objectif de la campagne est de sensibiliser les musiciennes et musiciens amateurs à la question de la « protection de l'ouïe ». Les associations de musiciennes et musiciens amateurs organisent elles-mêmes des événements sur la protection auditive pour leurs membres. Un guide pour la mise en place est disponible sur le site web de la SIS.

Le symposium de SwissMedMusica (anciennement Association Suisse de Médecine de la Musique) s'est déroulé à Fribourg le 11 novembre 2023. La SIS a pris en charge les coûts pour l'organisation et le déroulement du symposium. De plus, la SIS a exceptionnellement pris en charge les coûts de traduction du site web et de la traduction simultanée lors du symposium.

Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit :

Projets et événements en 2023

Conseils SMM	6'000.00
Page SMM dans la Revue Musicale Suisse	3'769.50
Symposium de médecine de la musique SMM	25'000.00
Interprétation simultanée symposium SMM	6'195.45
Traduction du site web de SMM	10'000.00
.....	
Événements de promotion des protections auditives (Sonart et MVBB)	2'000.15
Campagne nationale protections auditives pour musiciennes et musiciens amateurs	142'537.50
.....	
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	2'322.20
.....	
Total dépenses santé	179'629.20

Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par exemple en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

Association « das NETZ »

La SIS s'engage au sein de l'association « das NETZ » avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. L'association « Das NETZ » est une œuvre commune portée par des fondations indépendantes du secteur culturel pouvant conseiller et encadrer des acteur·rices culturelles se trouvant en situation de détresse. La contribution d'exploitation de « das NETZ » s'élève à CHF 5'000.

Aide d'urgence

En plus des demandes d'aide d'urgence financées par le biais du Fonds Covid de SWISSPERFORM, 12 demandes d'aide sociale nous sont parvenues, lesquelles ont été financées par le fonds social de la fondation. Au total, CHF 55'602.96 ont été versés à des cas actuels.

Projet « #êtreounepasêtre »

Le portail #êtreounepasêtre a été lancé en 2021. La situation actuelle en matière de sécurité sociale des différents acteur·rices a fait l'objet d'une analyse complète au cours des dernières années. Les résultats de cette analyse ont permis d'identifier des moyens d'action et des mesures visant à améliorer la sécurité sociale des artistes. Cette initiative a donné lieu au portail de prévoyance pour les artistes interprètes #êtreounepasêtre. Ce portail est numérique, simple à utiliser et basé sur le principe du réseau de pairs. L'objectif est de sensibiliser une jeune génération à la sécurité sociale, d'offrir une introduction simple à ce sujet et de lier entre elles les offres existantes. Les « Ambassadors » sont des actrices et acteurs culturels qui ont déjà approfondi le sujet de la sécurité sociale.

Au cours de la troisième année pilote 2023, plus de 100 demandes de conseils ont été reçues de personnes entre la mi-vingtaine et le début de la cinquantaine (52 % entre 26-35 ans, 32 % entre 35-50 ans). Les sujets des consultations sont très divers. D'après les formulaires de commentaires, une tendance se dessine toutefois autour des thèmes suivants : 1) la prévoyance vieillesse avec un focus sur les caisses de pension et le 3e pilier, 2) le travail indépendant (inscription, avantage par rapport à l'emploi salarié) et 3) l'indemnité journalière/les assurances. Dans la plupart des cas, les préoccupations de celles et ceux qui cherchent des conseils peuvent être résolues par nos Ambassadeur·rices. Il arrive aussi régulièrement que les Ambassadeur·rices orientent les demandeur·euses vers les associations professionnelles compétentes comme Suisseculture Sociale ou, par exemple, la CAST.

La « Check-list de prévoyance » intégrée au portail de prévoyance depuis 2022 a été utilisée environ 200 fois l'année dernière (178 fois en allemand, 11 fois en italien, 8 fois en français, 2 fois en anglais). Les Ambassadeur·rices sont financé·es par les services des affaires culturelles des cantons et des villes. Au 31.12.2023, 19 Ambassadeur·rices sont en place pour 20 services des affaires culturelles. La SIS organise une journée de formation annuelle pour les Ambassadeur·rice·s et prend en charge les coûts des cotisations sociales.

Projet « Deuxième source de revenu »

En 2023, le projet a été définitivement intégré aux activités de la fondation. Les interprètes sont soutenus dans leur projet de développer une deuxième source de revenu en plus de leur activité artistique professionnelle. Des formations continues ciblées sont financées, qui élargissent idéalement le champ professionnel artistique actuel.

En 2023, 28 demandes ont été approuvées et CHF 110'866 ont été versés pour la formation continue.

Administration

Fonds d'aide d'urgence Covid

Le 16 juin 2020, les délégués de Swissperform ont approuvé la création d'un fonds d'urgence d'un montant de 1,4 million de francs. Il est destiné à soutenir les interprètes qui se trouvent dans une situation d'urgence en raison de la pandémie de COVID-19. L'argent est distribué par l'intermédiaire de la SIS et a été utilisé dans les domaines suivants en 2023 :

1. Aide d'urgence pour les interprètes qui passent à travers les mailles du filet de l'aide d'urgence fédérale Covid-19 (APG et indemnités pour pertes financières) et de l'aide d'urgence de Suisseculture Sociale. En 2023, un total de CHF 66'082.46 a été versé au titre de l'aide d'urgence.
2. Projet «Retour sur scène – Zurück auf die Bühne – Di nuovo in scena»

Ce projet permet aux interprètes de demander des contributions uniques d'un montant maximum de CHF 15'000, afin de faciliter leur retour sur scène.

Le but de cet encouragement est de permettre aux artistes interprètes de développer de nouveaux formats, d'acquérir de nouvelles compétences pour la représentation en live, de reprendre des spectacles qui ont dû être arrêtés ou de financer des auditions, mais aussi de rechercher de nouvelles collaborations pluridisciplinaires ou encore de créer de nouveaux concepts et de nouvelles possibilités de se produire sur scène, afin d'atteindre un nouveau public.

Au total, 135 demandes ont été enregistrées en provenance des trois régions du pays. Le jury, composé de Simone Toendury, Aris Bassetti, Kapi Kapinga Grab, Ursula Sarntheim et Tapiwa Svosve, a approuvé 27 candidatures et les a soutenues à hauteur de CHF 231'505.

Le fonds d'urgence Covid de Swissperform se termine fin 2023. À l'avenir, les demandes d'aide d'urgence seront à nouveau directement financées par la fondation.

Frais administratifs du secrétariat

Les frais administratifs pour 2023 s'élèvent à CHF 304'633.95. En déduisant la dissolution des provisions pour « administration », le montant à la page 3 est de CHF 54'633.95. Les frais se composent comme suit :

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (communication, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils juridiques
- Contributions aux organisations
- Processus stratégique

Organes de la SIS

Tous les deux ans, cinq membres du Conseil de fondation de la SIS sont élus respectivement réélus par les délégués des interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégués de Swissperform. Le Conseil de fondation peut élire deux membres supplémentaires ayant les mêmes droits que les autres membres du Conseil de fondation. Il se constitue lui-même et désigne la présidence et la vice-présidence. Le Conseil de fondation élit les expertes et experts traitant les demandes de soutien à la culture ainsi que l'actuaire.

Conseil de fondation

Anna Balbi, présidente
Mischa Greull, vice-président (jusqu'à fin 2023)
Pia Bucher
Simone Toendury
Hannes Gut (vice-président à partir du 01.01.2024)
Muriel Rhyner

Les noms des expertes et experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérantes et requérants de soutien.



Schweizerische
Interpretenstiftung

Mentions légales

Responsable du contenu
Yvonne Dünki, actuaire

Textes
Anna Balbi, Yvonne Dünki et Sara Pepe

Conception
zweidesign.ch, Saint-Gall

Mise en page
Fabian Buser, Winterthour

Photos
Rahel Krabichler, fotografibern.ch
Photo Anna Balbi : Franca Pedrazzetti, pedrazzetti.ch

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation de la
Fondation suisse des artistes interprètes SIS
©2024 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zurich

+41 43 322 10 61
info@interpretenstiftung.ch
www.interpretenstiftung.ch

